



Statement of the Conference of International Non-Governmental Organizations of the Council of Europe, October 10th, 2023

On Tuesday, October 5th, 2023, the European Parliament adopted the revision of Directive 2011/36/EU of the European Parliament and of the Council of April 5th, 2011 on preventing and combating trafficking in human beings, and protecting victims. It has decided to include surrogate motherhood, as a form of human trafficking in which consenting adult surrogate mothers are recognized as victims.

The Directive will criminalize surrogacy for the purposes of reproductive exploitation in the Member States of the European Union. This will give law enforcement agencies greater scope to combat and dismantle the criminal organizations involved.

In the current trialogue between the European Parliament, the Council of the European Union and the European Commission, the resulting text must take into account the mobilization of Civil Society against such practices.

And recognize surrogate motherhood as a crime of violence against women covered by article 3 of the Council of Europe Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence, known as the Istanbul Convention.

And recognize surrogacy as a crime of trafficking in human beings in accordance with Article 4 of the Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings, which prohibits trafficking in human beings, sexual abuse and forced labor. It defines trafficking as a violation of human rights and an attack on human dignity and integrity.

The Conference of INGOs of the Council of Europe urges its Member States to defend vulnerable women who are always in difficult economic situations, and who are subjected to treatment that jeopardizes their health or even their lives, for the benefit of a criminal industry.

The Conference of INGOs calls on all stakeholders in the European and international community to work together to put an end to surrogacy.

The Conference of INGOs calls for respect for the fundamental rights of women and children, who must not be the object of commercial transactions.

The Conference of INGOs recalls the inalienability and inviolability of women's bodies.

Gerhard Ermischer

President of the Conference of INGOs of the Council of Europe

Communiqué on the initiative of :

- University Women of Europe, President Anne Bergheim-Nègre, former Vice-President of the Conference of INGOs in charge of Gender Equality
- Association of Women of Southern Europe, President Catherine-Sophie Dimitroulias, former Vice-President of the Conference of INGOs
- European Observatory on Non-Discrimination and Fundamental Rights, President Christine Monty.

The Statement was presented to the General Assembly of the INGO Conference on October 10th, 2023. There was no process of formal adoption but a show of support and agreement.

The Conference of INGOs is one of the 4 pillars of the Council of Europe, bringing together more than 300 INGOs.

Conseil de l'Europe, Avenue de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex, France

www.coe.int



Communiqué de la Conférence des Organisations Internationales Non-Gouvernementales du Conseil de l'Europe, 10 octobre 2023

Le mardi 5 octobre 2023, le Parlement européen a adopté la révision de la Directive 2011/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes. Il a décidé d'y inclure la gestation pour autrui, GPA, comme une forme de traite d'êtres humains où les mères porteuses adultes majeures consentantes sont reconnues être des victimes.

La Directive pénalisera au niveau des États Membres de l'Union européenne la gestation pour autrui à des fins d'exploitation reproductive. Les services répressifs auront ainsi une plus grande marge de manœuvres pour combattre et démanteler les organisations criminelles concernées.

Dans le trilogue qui existe actuellement entre le Parlement Européen, le Conseil de l'Union Européenne et la Commission Européenne, le texte en résultant doit prendre en considération la mobilisation de la Société Civile contre de telles pratiques.

Et reconnaître la GPA comme un crime de violence à l'égard des femmes couvert par l'article 3 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul.

Et reconnaître la GPA comme un crime de traite des êtres humains conformément à l'article 4 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains qui interdit le trafic d'êtres humains, l'abus sexuel et le travail forcé. Elle définit la traite comme une violation des droits humains et une atteinte à la dignité et l'intégrité de ceux-ci.

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe sera attentive à la position des États Membres à défendre les femmes vulnérables toujours en situation économique difficile, qui subissent des traitements mettant en péril leur santé voire leur vie au profit d'une industrie criminelle.

La Conférence des OING invite tous les acteurs concernés de la communauté européenne et internationale à collaborer pour mettre fin à la GPA.

La Conférence des OING appelle au respect des droits fondamentaux des femmes et des enfants qui ne doivent pas être l'objet de tractation commerciale.

La Conférence des OING rappelle l'inaliénabilité et l'inviolabilité du corps des femmes.

Gerhard Ermischer

Président de la Conférence des INGO du Conseil de l'Europe

Communiqué à l'initiative de :

- University Women of Europe, Présidente Anne Bergheim-Nègre, ancienne Vice-Présidente de la Conférence des OING en charge de l'Egalité Femmes-Hommes
- Association des Femmes de l'Europe Méridionale, Présidente Catherine-Sophie Dimitroulias, ancienne Vice-Présidente de la Conférence des OING
- Observatoire Européen de la Non-Discrimination et des Droits Fondamentaux, Présidente Christine Monty

Le Communiqué a été présenté à l'Assemblée générale de la Conférence des OING le 10 octobre 2023. Il n'y a pas eu de processus d'adoption formelle, mais une manifestation de soutien et d'accord.

La Conférence des OING est un des 4 piliers du Conseil de l'Europe réunissant plus de 300 OING.

Conseil de l'Europe, Avenue de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex, France

www.coe.int

